





exercés, après votre décès, vos droits. Vous êtes expressément informé que vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel pour des motifs légitimes, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser un courrier à GL events Exhibitions Operations, accompagné de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature, à l'adresse postale suivante : 59 quai Rambaud 69002 LYON – France ou par email dpqlex@gl-events.com. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Photos / Vidéos

Le Participant autorise les EMPR, ainsi que son prestataire GL events Exhibitions Operations, qui se réservent ce droit à titre de référence commerciale pour les besoins de leur propre promotion et de celle du congrès, à capter, fixer, reproduire et diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, tout ou partie des photographies et/ou vidéos représentant le Participant sur tous supports matériels et dématérialisés notamment dans leurs brochures institutionnelles, documentations commerciales, parutions presse et publicitaires, sites Internet, pages créées sur les réseaux sociaux et toutes autres formes/formats de publication en France et à l'étranger pendant une durée de 5 (cinq) ans à compter de la fin du congrès. Le Participant peut à tout moment se rétracter sur simple demande écrite auprès des EMPR.

Responsabilité et Clause de Non-Responsabilité

1. En cas d'annulation ou de modifications de l'Événement pour cause de force majeure (catastrophes naturelles, guerre, pandémie, etc.), les Organismes peuvent conserver les frais d'inscription pour un report futur ; ou rembourser partiellement après déduction des frais déjà engagés.
2. Les Organismes peuvent modifier le programme à tout moment, unilatéralement et sans préavis. Aucune garantie n'est donnée concernant la présence de tel ou tel intervenant. Ils mettront tout en œuvre pour fournir une information exacte sur le site de l'Événement, sans pouvoir en garantir l'exactitude.
3. Les Organismes ne peuvent être tenus responsables de tout décès, blessure, dommage, perte ou frais subis par les participants (y compris les accompagnateurs ou aidants). En particulier, aucune responsabilité ne pourra être engagée pour les services fournis ou non fournis par des hôtels ou transporteurs.
4. Les Organismes ne sauraient être tenus responsables en cas de vol ou de dommage matériel survenu pendant l'Événement, sauf faute intentionnelle ou négligence grave. Ils ne sont pas responsables en cas d'intoxication alimentaire.
5. Vous reconnaissez participer à l'Événement de votre plein gré, en connaissance des risques, y compris physiques. La responsabilité des Organismes est limitée à la faute intentionnelle ou à la négligence grave. Il vous incombe de disposer d'une assurance santé et voyage adéquate.
6. Votre participation est soumise à l'autorisation des autorités locales/nationales. Les Organismes ne sont pas responsables en cas de refus d'entrée en France.

